



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Journalier(ère) terrain

Statut d'emploi : Poste saisonnier - Hiver

Sur appel (+/- 20h/semaine)

Supérieur immédiat : Chef d'équipe entretien et sécurité

Sommaire des responsabilités

Le journalier terrain travaille à l'entretien du parc, de ses sentiers et de ses infrastructures.

Responsabilités

- Effectuer le damage et le traçage des pistes;
- Effectuer l'entretien des bâtiments ainsi que des réparations mineures;
- S'assurer de la sécurité des installations destinées à la clientèle;
- Effectuer des travaux d'émondages;
- Participer aux opérations de sauvetages et de premiers soins;
- Diriger les véhicules dans le stationnement lors des week-ends de fort achalandage;
- Remplir toutes autres tâches qui lui sont confiées par le directeur général.

Exigences

- Possédez un permis de conduire et avoir de l'expérience dans la conduite de motoneige
- Avoir de l'expérience de travail avec une scie à chaîne
- Être responsable, ponctuel, autonome et faire preuve de débrouillardise;
- Grande forme physique et aimer le travail à l'extérieur;
- Détenir une formation en secourisme (atout).

Conditions salariales :

- La rémunération est de 18.04 \$/heure

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **12 novembre 2021 à 12 h**, à l'attention de Louis Paquette, directeur du Parc, par courriel à lpayette@val-morin.ca